

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 39 (1951)

Heft: 787

Artikel: Emissions radiophoniques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Fraisse & Cie TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de tous travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tel. 247.35
7, Rue de Rive - Tel. 519.57
2, Rue Michell-du-Crest - Tel. 420.59
Vaud et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tel. 2.355.95

Voailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

MERCERIE - BONNETERIE

M. MAGNIN

27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

Spécialité de chocolats suisses

Maison HOFFMANN & KOEBELI

GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) TEL. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TEL. 2.57.92

Education civique

des jeunes filles

Aux promotions du Gymnase de jeunes filles de Lausanne, le 29 mars, M. H. Hentsch, directeur, a dit entre autres :

« Malgré le vote négatif du 25 février, nous pensons que les gymnasienne devraient recevoir une instruction civique et être initiées aux questions politiques et sociales ; seules les exigences du programme de baccalauréat et la loi de 28 heures nous empêchent d'inscrire à l'horaire de la section A des leçons sur ces matières ».

Mais l'instruction civique, donnée par M. Hentsch lui-même, figure au programme de la section de la culture générale. Et pour enseigner aux jeunes filles le droit usuel et leur donner de sérieuses notions de droit, la direction de l'école a fait appel à Mme Linette Comte, avocate à Lausanne, qui a commencé ses cours avec l'année scolaire.

Ouvroir de l'Union des Femmes

La société de l'Ouvroir de l'Union des Femmes a tenu son assemblée générale annuelle le 23 avril. L'exercice 1950 a pu être bouclé à peu près sans déficit (fr. 17.89), mais celui de l'an dernier n'a pas été amorti. Le chiffre d'affaires a été de fr. 62 764.63, un peu inférieur à celui de 1949. Les frais généraux ont aussi légèrement diminué par la suppression partielle du poste de vendueuse. D'où un équilibre relatif du budget. Les salaires atteignent la somme globale de fr. 36 304.75, sur lesquels fr. 26 000,— ont été payés aux ouvrières et coupeuses.

L'Ouvroir a fait travailler 63 personnes, soit 58 ouvrières, 2 coupeuses, 2 employées et une vendeuse à la demi-journée.

Deux dons ont été reçus avec reconnaissance : fr. 1.000,— du Service social de la Ville de Genève et fr. 300,— de l'Union des institutrices primaires genevoises. Les commandes les plus importantes ont été celles du Vestiaire scolaire et de l'Office suisse du travail à domicile, à Berne.

Pour écouter le stock en magasin, les ventes à la campagne ont été organisées pendant l'été à Dardagny, Russin et Satigny. À Anières, une exposition avec vente a eu lieu lors de l'assemblée des Paysannes genevoises. Le résultat de ces différentes manifestations a été satisfaisant.

Etant donné la diminution du chiffre d'affaires, les ouvrières sont menacées de voir diminuer aussi la quantité de travail qui leur est distribué. Un pressant appel en faveur de l'Ouvroir est adressé à toutes les personnes soucieuses de soutenir cette œuvre féminine d'entraide.

Y.O.

Dans notre précédent « Mouvement », à l'article sur les débats du Grand Conseil genevois, le nom d'un député a été mal noté. Il ne s'agissait pas de M. Ferdinand, mais de M. Pierre Guinand.

Démissions et élections au Centre de Liaison (Genève)

Le 16 avril, le Centre de liaison des sociétés féminines genevoises a tenu son assemblée générale annuelle ; à part quatre ou cinq exceptions, ses 35 sociétés affiliées étaient représentées. La séance était non seulement administrative, avec les rapports de la présidente, de la trésorière et des commissions nombreuses qui ont travaillé au long de l'année — protection de l'enfance, jeunes volontaires confédérées, nationalité de la femme mariée, introduction des femmes dans le jury des tribunaux, émissions féminines — mais elle était encore élective. Le comité devait alors renouvelé comme c'est le cas tous les trois ans. Deux des membres fondateurs ont donné leur démission définitive : Mme Kitty Jenter pour les Eclaireuses et Mme A. Robert pour le Lyceum. Depuis quinze ans, ces deux dames ont collaboré fidèlement et rien n'a pu les faire revenir sur leur décision de laisser leur place à des forces plus jeunes : Mme Princé, Mme Guillaume Bordier, Mme Eliane Lavarino Robert qui depuis quinze ans tenait la caisse avec un dévouement sans défaut, sera remplacée dans cette charge par Mme Ribaux (Coopératrice). Avec Mme Kochlin (Union des femmes), vice-présidente et Mme Weibel (Universitaire), secrétaire, sera constitué un bureau destiné à travailler avec la plus grande énergie. En effet, pour la première fois, le comité va se trouver privé de la présidente qui l'a dirigé presque depuis le berceau, quelques mois après la fondation. Mme Charles Gautier a été l'âme de cette œuvre fédérative des sociétés genevoises. Au moment où il lui semble que le Centre est dans la bonne voie et qu'il s'impose peu à peu à l'opinion publique, en tant qu'interprète des groupements féminins, elle désire déposer ce fardeau et laisser d'autres prendre en mains ses destinées, elle reste cependant quelque temps membre du comité. C'est le Dr René Girod qui a bien voulu accepter la présidence quoique ce soit de sa part un acte qu'elle qualifie de fort risqué. En effet, sa vie professionnelle, ses activités dans les comités nationaux et internationaux l'absorbent déjà au delà de ses possibilités. Cependant c'est justement des personnalités de ce genre dont le Centre a besoin à sa tête : tout ce qui touche les intérêts de la femme ou de l'enfant sur le plan local, national ou international, le Dr Girod en est informé, ainsi le Centre pourra, grâce à elle, agir immédiatement dans le sens le plus judicieux et il bénéficiera de la confiance dont elle jouit auprès des autorités et dans le public. Elle fut élue à l'unanimité et par acclamations.

Le reste de la séance fut consacré à un premier échange d'opinions sur l'organisation de la prochaine collecte du 1er août, consacrée à l'aide aux mères de famille. Ce sont donc les sociétés féminines qui se chargent de la collecte et mettront un point d'honneur à la faire réussir. Les œuvres de secours, à bout de souffle, ont le plus grand besoin des sommes qui seront alors recueillies dans notre pays.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
● Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

RESTAURANTS - TEA-Room
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

Chez Mme Marleine
MODÈS - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

A PROPOS D'UN ARTICLE SUR LES IMPOTS

Mise au point

Un article paru dans le « Mouvement » du 4 février avait suscité pas mal de réactions parce qu'il renfermait une erreur.

L'auteur semblait avoir confondu le taux de l'impôt et les sommes exigées. Lorsqu'on rectifie le calcul, on constate que la fortune de 30 000 fr. paye bien trente et une fois moins que la fortune de 600 000 fr. — respectivement 87 et 2760 fr. théoriquement.

Cependant cet article se faisait l'écho justifié de protestations qui n'étaient pas sans fondement. Donnons d'abord les précisions qui manquaient : notre correspondante se basait sur la loi d'impôt de Fribourg qui taxait uniquement le capital et non pas le revenu. Le taux d'impôt étant faiblement progressif, on se plaignait d'un privilège consenti aux grandes fortunes. Depuis lors, le Grand Conseil fribourgeois a voté une nouvelle loi d'impôt, entrée en vigueur en 1951, qui taxe aussi le revenu. Les particularités de l'ancienne loi n'ont donc plus d'intérêt.

F. L.

Emissions radiophoniques

Vendredi 4 mai à 17 h. 55 :
Echos du Congrès d'Athènes.

Samedi 5 mai à 14 h. :
Arc-en-ciel, petit micromagazine de la femme — Suite des Echos du Congrès d'Athènes.

Mercredi 9 et 13 mai à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Vendredi 11 mai à 17 h. 55 :
Echos du Congrès d'Athènes (suite).

Réunions et conférences

Vendredi 4 mai

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste, rue de la Loge 8 a. 20 h. 15 :
Caserne de Mme A. Girard, infirmière : Expériences tirées de l'organisation d'une œuvre sociale.

Mercredi 9 mai

GENÈVE : 22, rue Et.-Dumont — 20 h. 30 : Association genevoise pour le suffrage féminin. L'apport scientifique de quelques femmes. II. la microscopie électronique, par Mme Danon-Galland, lic. sc.

Jeudi 10 mai

GENÈVE : Union des femmes, rue Et.-Dumont 22 — 16 h. : thé mensuel. 16 h. 15 : Récital de chansons populaires de divers pays, par Mme Fred Rilliet, accompagnée par Mme V. Martin.

Mercredi 23 mai

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste, rue de la Loge 8 a. 20 h. 15 : A ce jour est reporté le Cours d'instruction civique qui aurait dû avoir lieu le 25 avril.

Judi 24 mai

GENÈVE : Union des femmes, rue Et.-Dumont 22 — 14 h. 30 : Assemblée générale suivie d'une conférence du Dr René Girod. — Exposition-vente de l'Ouvroir.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENEVE

Les fêtes du bi-millénaire à Paris

Bientôt va s'ouvrir la grande saison du Bi-millénaire de Paris. Aussi, au fur et à mesure, décrirons-nous à nos lectrices les plus intéressantes ou les plus originales d'entre les nombreuses manifestations prévues.

Dans un tout autre ordre d'idées, la Documentation française, en liaison avec le Comité de Coordination des fêtes de Paris, a patronné une conférence de presse, suivie d'une réception dans les somptueux salons de la Chambre de commerce de Paris, afin de présenter aux journalistes le Calendrier général des fêtes du bi-millénaire de Paris. On y reconnaissait entre autres personnalités, M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal, Mme Janine Debray, première femme appellée à siéger au Conseil municipal de Paris, et des représentants de la Présidence du Conseil, de la Préfecture, du Commissariat au tourisme, etc.

Parmi les manifestations les plus intéressantes prévues au programme, figurent des conférences, des concerts — spirituels ou pro-

En Grèce, les femmes ont voté

Pour la première fois, les femmes grecques ont participé aux élections municipales en tant qu'électrices. Elles ne sont pas encore éligibles.

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ (MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 62

LOUIS KUHNE & Cie